Gujan-Mestras Développement

reçu le
18 DEC. 2020
SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

Objet : Décision Modificative n° 1 du Budget 2020

L'an deux mille vingt, le 10 décembre, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 30 novembre 2020

Présents :

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire - Ports
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, Conseiller municipal
- Kevin LANGLADE, Conseiller municipal
- Olivier PAINCHAULT, Conseiller municipal
- Michel CARRARA, gérant du parc La coccinelle
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant
- Dominique POIRIER, président de l'association ATGM
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan

Absents excusés :

- Sandra PEIGNON – donne procuration à Xavier PARIS
- Vincent HAUSSEGUY – donne procuration à Michel CARRARA
- Grégory DEBORD

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'adopter la Décision Modificative n°1 du Budget 2020 comme suit :

- La Décision Modificative n° 1 s'équilibre globalement à **16 000 €.**
- La section de fonctionnement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **16 000 €.**
- La section d'investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **0 €.**

L'ensemble de ces opérations est retracé dans le document comptable ci-annexé que je vous demande de bien vouloir adopter.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT